

N°	1	1	1
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE.**

OBJET :	L'an deux mil six Le vendredi 17 novembre à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENEAL.
- Les animations	
DATE DE LA CONVOCATION :	Etaient présents : MM. COET, DUHAMEL, GARRAUD, LOIN, LOTTIN, MAQUET, PECQUERY, SENEAL, Absents excusés : MM. ARCILLON, AUBRY, BIGNON, JUMEL, LACHEREZ, MAUGEZ.
13 septembre 2006	
NOMBRE DE DELEGUES :	- Les animations M. FORGEOIS fait le bilan des animations pour l'année 2006 :
En exercice	14
Présents	8
Votants	8
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations « nature » en partenariat avec l'ASA : 4 écoles soit 5 classes (121 enfants). ▪ Animations « au fil de la Bresle » en partenariat avec le CPIE Vallée de Somme, pour un coût de 3 750 € (budget prévu 5 000 €) : 8 écoles et 1 collège soit 18 classes (450 enfants). ▪ Animations « pêche » : 11 centres de loisirs soit 180 jeunes de 6 à 18 ans au cours de l'été (juillet essentiellement). <p>Le nombre d'établissements (scolaires et de loisirs) ayant participé aux animations est sensiblement en hausse comparativement à l'année 2005.</p> <p>Il signale que deux interventions ont eu lieu, auprès des professeurs des écoles de la vallée dans le cadre de l'inspection académique, suite à une rencontre avec M. WATTEBLED, conseiller pédagogique pour la circonscription de Eu. Celles-ci ont permis une sensibilisation du corps enseignant sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques. L'Institution espère maintenant que des animations verront le jour avec ces professeurs.</p> <p>Les animations, « Au fil de la Bresle » ont été reconduites pour 2007. Les tarifs du CPIE sont en hausse soit : 157 euros la ½ journée et 247 euros la journée.</p> <p><i>Le conseil d'administration conscient de la qualité des animations, accepte les nouveaux tarifs et autorise le président à prendre toutes les mesures nécessaires à la reconduction des animations avec le CPIE pour 2007. Il reconduit le taux de 80 % de prise en charge de celles-ci par l'Institution (hors frais de déplacement).</i></p>

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Francis SENEAL